

Peut-on facturer à 2 dates différentes une consultation pour remboursement mutuelle

Par **sovi3132**, le **17/05/2019 à 20:28**

Bonjour,

Une patiente me demande de facturer à 2 dates différentes une consultation diététique à 60 euros car celle-ci prend en charge 4 séances de 30 euros par an.

En ais-je le droit ?

Je vous remercie